



Plan Local d'Urbanisme

Révision Générale N°1

TOME 1

2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Historique du PLU de Bastia			
P.O.S. approuvé le 24/09/1987		P.L.U. approuvé le 18/12/2009	
Révision P.O.S. N° 1 : 03.10.1994 N° 2 : 21.07.2005	Modification P.O.S. N° 1 : 14.08.1996 N° 2 : 31.07.1998 N° 3 : 21.11.2001 N° 4 : 22.12.2007 N° 5 : 08.05.2008	Révision P.L.U. N° 1 : 22/05/2025	Modification P.L.U. Modification simplifiée n°1 : 31/05/2010 Modification n°2 : 20/06/2011 Modification n°3 : 06/05/2013 Modification n°4 : 28/6/2014 Modification n°5 : 22/12/2015 Modification n°6 : 22/06/2016 Modification n° 7 : 24/07/2018 Modification n° 8 : 28/05/2019 Modification n° 9 : 25/06/2019 Modification n° 10 : 17/01/2022
Mise à jour P.O.S.		Mise à jour P.L.U.	

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Orientation 1 : Affirmer Bastia comme lieu de croisements et d'échanges en Méditerranée.....	4
A. Une ville connectée, ouverte sur la Méditerranée et le monde.....	5
B. Soutenir la création d'emploi à travers le développement des activités économiques.....	6
C. La santé au cœur de l'ambition de la ville.....	10
D. Conforter l'attractivité culturelle et les loisirs.....	12
Orientation 2 : Organiser une ville qui respire.....	14
A. Limiter les flux de véhicules.....	15
B. Réduire les sources de nuisances et de pollutions.....	18
C. Un meilleur partage de l'espace public : une ville accessible à tous.....	19
D. Promouvoir la nature en ville.....	20
Orientation 3 : Repenser une ville rassemblée pour mieux vivre ensemble.....	22
A. Développer une offre de logements équilibrée, permettant de répondre aux besoins des ménages dans leur diversité.....	23
B. Affirmer l'identité patrimoniale et architecturale de Bastia.....	26
C. Prévenir les risques naturels et technologiques.....	28
D. Œuvrer en faveur d'une gestion plus économe de l'espace.....	29
Orientation 4 : Inscrire mer et montagne au cœur de la ville et de son rayonnement.....	31
A. Vers un meilleur déploiement des bonnes pratiques énergétiques.....	32
B. Préserver les continuités écologiques.....	34
C. Reconnecter la ville à la mer.....	35
Annexe : PADD – Un projet en réponse aux enjeux du territoire.....	37

INTRODUCTION : TROIS AXES STRATEGIQUES

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) traduit la continuité et le renforcement de l'action municipale dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme qui vise à développer Bastia en harmonie avec ce qu'elle est, tant au niveau de la géographie qu'en termes de la richesse humaine et culturelle. Aussi, trois axes stratégiques sont poursuivis :

Faire de Bastia une ville attractive et dynamique, capable d'attirer et de retenir population et entreprises. Pour cela, il convient de valoriser les nombreux atouts du territoire (identité maritime, patrimoine culturel et naturel, etc.), de dégager de nouveaux espaces de développement économique et résidentiel et de créer de grands équipements d'agglomération. L'ensemble des actions engagées par la municipalité doit contribuer au renforcement d'une image positive de la ville.

Faire de Bastia une ville solidaire, en faisant profiter de son développement au plus grand nombre et en pensant chaque projet urbain à l'aune de l'indispensable lien social entre les habitants. L'accès au logement, aux équipements, à l'emploi et plus globalement à tous les services offerts par la ville est considéré comme un droit que la municipalité entend accorder à tous. Bastia avance, mais ne souhaite laisser personne de côté. Forte de près de 29 % de logements sociaux, la municipalité souhaite préserver et renforcer la mixité sociale qui caractérise son territoire. De plus, le projet de TCSP est un axe fort du projet urbain. Il permettra de renforcer la cohésion sociale en améliorant la mobilité de tous les bastiais. Tout en maintenant la part de logements sociaux actuelle, Bastia doit renforcer la mixité sociale dans l'ensemble de ses quartiers. En ce sens, l'ensemble des projets structurants, tels que le développement de l'intermodalité, doit être pensé en cohérence avec l'objectif de mixité et de cohésion sociale.

Faire de Bastia une ville respectueuse de son environnement, en relevant le défi de l'aménagement urbain durable. Le projet, équilibré, entend non seulement préserver et valoriser le patrimoine, les paysages et les espaces naturels remarquables du territoire, mais également adapter l'urbanisation aux nuisances et aux risques naturels et technologiques. Si la ville répond à la demande croissante en matière de logement par le développement de nouveaux quartiers, elle le fait également en optimisant l'espace urbain, par le renouvellement de la ville sur elle-même et en créant des lieux de vie, notamment des poumons (verts, agricoles, etc.) en cœur d'agglomération.

L'ensemble des éléments présentés précédemment doit servir de fondement aux choix d'aménagement et d'urbanisme à mettre en œuvre pour réaliser le projet urbain de Bastia. Ainsi, le PADD est organisé autour de 4 orientations :

1. AFFIRMER BASTIA COMME LIEU DE CROISEMENTS ET D'ECHANGES EN MEDITERRANEE

2. ORGANISER UNE VILLE QUI RESPIRE

3. REPENSER UNE VILLE RASSEMBLEE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

4. INSCRIRE MER ET MONTAGNE AU CŒUR DE LA VILLE ET DE SON RAYONNEMENT

ORIENTATION 1 : AFFIRMER BASTIA COMME LIEU DE CROISEMENTS ET D'ÉCHANGES EN MEDITERRANEE

RAPPEL DES ÉLÉMENTS FORTS DU DIAGNOSTIC

- Bon niveau d'équipement en matière de déplacements et transports (gare ferroviaire, ports et aéroport) mais à développer
- Mise en place d'un réseau en très haut débit numérique Corse-continent
- Secteurs de la construction et de l'industrie peu significatifs
- Niveau de qualification faible et un nombre d'emplois de haut niveau également très bas par rapport à la moyenne nationale
- Établissements d'enseignement supérieur spécialisé (IRA).
- Rayonnement régional du pôle santé (Centre Hospitalier Général de Bastia, cliniques, etc.)
- Présence de plusieurs services spécialisés qui rayonnent sur l'ensemble du département (Caisse d'Assurance Maladie, hôpital, collèges publics et privés, collège agricole, marchés, foires, piscines couvertes, etc.) mais des établissements publics ou privés à conforter
- Agriculture quasi absente du territoire
- Réseau d'équipements culturels au niveau de l'agglomération (salle de cinéma, théâtre, etc.), facteur d'attractivité mais une offre incomplète et insuffisante vis-à-vis de la densité de population et notamment des jeunes.

Dans un contexte de forte croissance de la mobilité des hommes et des activités, face à la concurrence accrue que se livrent aujourd'hui les territoires, la ville de Bastia, en affirmant son ambition de devenir un pôle au rayonnement international, cherche à **asseoir et développer son ouverture vers le large territoire Méditerranéen**, tant en matière économique que culturelle.

Le **littoral et la mer** constituent en effet des **enjeux essentiels pour l'avenir de Bastia** et **conditionnent** au plus haut point **son attractivité et son développement**. Ainsi, l'identité et la fonction maritime et portuaire de la ville est l'un des atouts les plus importants à valoriser. Renforcer le rayonnement de Bastia implique ainsi de **doter la ville d'équipements métropolitains structurants**, capables de répondre non seulement aux besoins des bastiais, mais aussi à l'ensemble de la population insulaire et aux visiteurs.

L'économie de notre ville doit être soutenue également par des aménagements et équipements urbains susceptibles d'ouvrir **de nouvelles voies de développement** autour de thématiques fortes et **en lien avec l'identité de notre Ville**. Bastia dispose en effet d'une culture forte, d'un patrimoine riche et d'une langue vectrice de cohésion sociale et outil d'ouverture sur l'arc latin. Le « Campà in seme » et la tradition d'accueil sont également inhérents à l'âme de notre Ville. Ce sont sur ces atouts que notre économie doit s'appuyer.

Enfin, l'ensemble des actions qui seront engagées pour accroître le rayonnement de la ville contribuera à **promouvoir une image positive et attractive de Bastia**, et d'asseoir sa position en tant que métropole urbaine majeure en Corse, en Méditerranée et en Europe.

A. UNE VILLE CONNECTÉE, OUVERTE SUR LA MEDITERRANEE ET LE MONDE

Bastia bénéficie d'une position géographique exceptionnelle qui a guidé l'histoire de la ville et forgé son identité. Ville de commerce et d'échanges résolument tournée vers la mer, elle s'est ouverte sur le monde sans pour autant renier son ancrage.

La ville souhaite **poursuivre son développement sur la base de cette identité maritime** très forte, portée par le trafic commercial et les activités maritimes et portuaires, **en préservant et en valorisant ses plages** qui se développent aujourd'hui sur 1,5 km. Pour ce faire, les objectifs seront de :

- ⇒ Développer les activités portuaires
- ⇒ Renforcer les liens entre les différents quartiers grâce à la desserte ferroviaire
- ⇒ Assurer une connexion aéroportuaire plus forte avec la ville
- ⇒ Promouvoir le développement des communications numériques
- ⇒ Créer une ville intelligente

Élément fort parmi les actions envisagées :



UN PROJET PORTUAIRE

Le port de Bastia se situe au cœur de l'aménagement de la Ville. A ce jour, deux projets sont en cours d'analyse et d'étude :

- L'agrandissement et l'amélioration de l'infrastructure existante ;
- Le développement du Portu Novu, un nouvel équipement au Sud de la Ville.

Le choix effectué devra être adapté au territoire ainsi qu'à son ambition et associer pleinement les bastiais et les corses. Les enjeux de ce choix sont multiples :

- Sur le plan économique : sécurisation des activités portuaires, création d'emplois, lien avec le commerce, réorganisation du réseau tertiaire en lien avec l'activité ;
- Sur le plan urbain : reconquête possible de tout ou partie des terre-pleins actuels ou du quartier de la Carbonite ;
- Sur le plan environnemental : impact en matière de paysage, ou encore en termes de pollution de l'air.

Par ailleurs, dans la continuité du Mantinum/Aldilonda, la ville pourra se reconnecter avec la mer par la place St Nicolas et par un vieux port entièrement restructuré (voir infra). **Le maintien et le développement de la plage de l'Arinella, lieu emblématique de la ville, sera imposé au projet portuaire quel qu'il soit.**

B. SOUTENIR LA CREATION D'EMPLOI A TRAVERS LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Bastia est la deuxième plus grande ville de Corse. Le développement d'offre en équipements métropolitains, un pôle en faveur du commerce, de l'artisanat et une plus grande attractivité pour les entreprises sont nécessaires pour conforter le statut de Bastia en tant que capitale économique de l'île. Bastia souhaite **valoriser et développer son commerce de proximité** en centre-ville, qui représente un capital important, dans la mesure où il fonde le cœur identitaire de la ville. L'enjeu est de **disposer des outils nécessaires à la préservation de cette activité** telle que le droit de préemption commercial lorsque les conditions de pérennité d'une offre de qualité sont compromises. Cette politique de renforcement des commerces de proximité se poursuivra également dans les quartiers Sud et Nord. La municipalité s'engage à poursuivre une action volontariste afin de renforcer les fonctions métropolitaines et le rayonnement de la ville. Pour cela, elle souhaite **compléter l'offre en équipements de premier plan** qui lui permettra d'organiser des événements de portée nationale et internationale, et enfin développer l'offre en formation supérieure et impulser une véritable dynamique de revitalisation commerciale et d'offre touristique adaptée à son potentiel.

À cet effet, les objectifs sont les suivants :

- ⇒ *Conforter le dynamisme du centre-ville*
- ⇒ *Préserver / encourager la diversité des fonctions urbaines dans les centralités de quartier*
- ⇒ *Promouvoir l'offre de services et de commerces de proximité équilibré entre centre-ville, quartiers et périphérie*
- ⇒ *Accompagner le développement économique*
- ⇒ *Adapter et développer l'économie agricole*
- ⇒ *Développer une économie basée sur la culture, le patrimoine et la langue*
- ⇒ *Soutenir le développement du tourisme*

Éléments forts parmi les actions envisagées :



UN CENTRE VILLE APAISÉ ET PLUS DYNAMIQUE

Les projets de requalification et recomposition urbaine ont pour objectif de **redessiner et mieux affirmer les liens** unissant les quartiers du Fangu, de Toga et du Port au centre historique. Le « Quartier de la Gare » est l'une des pièces urbaines maîtresses qui assure le lien avec la trame du XIXème siècle typique du centre-ville de Bastia. Le « Quartier de la Gare » est l'une des pièces urbaines maîtresses qui assure le lien avec la trame du XIXème siècle typique du centre-ville de Bastia.

Ce lieu stratégique doit impulser une nouvelle dynamique économique sur l'ensemble de la ville centre. Au-delà de l'accessibilité multimodale plusieurs projets connexes dédiés au déplacement accompagneront cet aménagement :

- L'aménagement d'un nouveau parking public dans le quartier de la gare ;



- La prolongation de la desserte ferroviaire par l'aménagement d'une ligne tram-train reliant la Gare au Port Toga ;
- La halte ferroviaire du Palais de Justice assurant la desserte du centre-ville ;
- La création d'un lien fonctionnel entre le futur quartier culturel (Théâtre, couvent St François) et la gare de Bastia.

L'objectif est de développer les transports collectifs intermodaux et les modes de déplacements doux de manière à soulager le centre-ville de son flux routier au profit des transports publics, rendant possible la **réorganisation** et la **création d'espaces publics fédérateurs, pacifiés et particulièrement attractifs sur le plan économique.**

Ainsi, plusieurs opérations vont émerger à l'issue de cet aménagement :

LA GARE

Le projet urbain sera conçu dans un objectif de **mixité sociale, de multifonctionnalité du bâti et renforcera l'intermodalité** autour du pôle ferroviaire, notamment via son maillage avec le réseau de bus communautaires et régionaux.

ILOT DE LA POSTE

Ce projet consiste en la transformation d'un ensemble bâti, après démolition de tout ou partie des bâtiments existants afin d'y installer des logements et diverses activités.

RENOVATION DE L'ILOT CEZANNE

Le projet prévoit un rachat du bâti pour **créer un programme mixte** comprenant une majorité de logements locatifs sociaux et des travaux de réhabilitation et restructuration typologique des logements.

FRICHE EDF

La **réhabilitation de la « friche EDF »**, voisine, d'une surface d'environ 1,6 ha pourrait être intégrée à l'aménagement du quartier.

AVENUE JEAN ZUCARELLI

Requalification de l'avenue avec la transformation possible des fonctions actuelles et l'introduction d'une densité urbaine faisant lien avec la ville réglée du 19ème siècle.

PORT DE TOGA

Requalification de l'espace, amélioration de la circulation piétonne et relance de l'activité commerciale, en lien avec les aménagements réalisés dans l'Eco quartier de Toga.





ECOQUARTIER DE TOGA

L'aménagement de cet espace (4ha) proposera un équipement public structurant à vocations partagées, un parking d'importance significative de nature à desservir le site mais également à contenir le flux Nord en entrée de Ville, un parc urbain accessible et accueillant, véritable cœur de vie et d'échanges du quartier et de nouveaux logements à des prix accessibles notamment pour les plus jeunes.

Les enjeux en termes de mobilité sont ainsi de **créer un réseau de cheminements piétons en assurant des liaisons entre les différentes polarités du quartier et de renforcer les accès piétons au parking relais.**

DES COMMERCES DE PROXIMITE DANS TOUS LES QUARTIERS

L'objectif de la commune est de favoriser la création ou la reconstitution de **linéaires commerciaux et activités économiques** en pied d'immeuble afin de **pérenniser le commerce de proximité et d'encourager la diversité des fonctions urbaines** (logements, commerces, activités), tout en formant des lieux de centralité essentiels pour la vie du quartier grâce à :

- Une bonne desserte piétonne des polarités ;
- Une intégration architecturale et urbaine des commerces dans des programmes mixtes ;
- Une offre de stationnement adaptée et suffisante.



UNE TRANSFORMATION DE L'ENTRÉE SUD

L'entrée Sud de la ville doit être repensée. Elle est marquée par la présence de zones commerciales, se traduisant ainsi par une qualité architecturale du bâti peu valorisante, avec notamment la présence de la RT11 qui crée une réelle barrière physique.

L'objectif recherché est **d'effectuer une requalification profonde de cette entrée, en améliorant l'accessibilité, l'insertion de logements et d'assurer un véritable rattachement avec le centre-ville.**



UNE ZAE EN ACTIVITÉ

La ZAE compte aujourd'hui des commerces attractifs tels qu'un multiplex, complexe multisport, boulangerie, hôtel, etc. Ces activités viennent compléter l'offre actuelle des quartiers Sud et ont un **réel intérêt sur le plan économique** notamment en termes d'emploi.



LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE, LEVIER ÉCONOMIQUE

Le projet de territoire identifie l'agriculture comme partie intégrante du fonctionnement de la commune et comme un vecteur économique, écologique et paysager essentiel.

Cette fonction n'existe quasiment pas sur le territoire (moins de 3 ha de terres cultivées) et le projet est de constituer ce nouveau moteur économique.

Plusieurs centaines d'hectares seront ainsi classés en zone A ou ESA ou seront affectés aux pratiques pastorales (ERPAT).

Le projet communal peut s'articuler autour de trois thématiques fortes dans une démarche d'interaction étroite entre les espaces agricoles et la ville, dans une optique de développement local.



La première est de **privilégier, au contact avec la zone urbaine, l'installation d'agriculteurs** ayant pour objectif la création d'exploitations orientées vers les productions maraîchères et fruitières permettant la vente des produits issus du terroir sur les marchés de producteurs locaux ainsi que la vente in situ. Une part de la production sera également destinée à la restauration scolaire.

La deuxième est de développer **un mode de gestion adapté au sein des espaces situés à l'interface entre le massif montagneux et la ville** : là où les terres ne permettraient pas le développement des cultures arboricoles et fruitières ce mode de gestion permettra d'entretenir durablement ces espaces en limitant l'embroussaillage et, en conséquence, de mieux gérer le risque incendie lié au feu de forêt.



La troisième, portée par la collectivité, est **de favoriser l'ouverture de lieux collectifs**, permettant des espaces de respiration dans la ville, véritables lieux de rencontre et de partage, pédagogiques dédiées à l'environnement et à la pratique agricole de loisirs comme au Fort Lacroix par exemple. Ces espaces pourront être gérés par exemple par des associations, collectifs d'habitants ou encore être mobilisés dans le cadre des activités scolaires/périscolaires.

C. LA SANTÉ AU CŒUR DE L'AMBITION DE LA VILLE

La crise sanitaire actuelle a mis en lumière la nécessité d'agir concrètement pour garantir un accès aux soins de qualité pour tous, pour assurer un meilleur maillage des territoires et pour accompagner les personnels soignants. Cette orientation vise à définir des actions qui permettront d'améliorer la qualité de vie au travail du personnel de santé, avec notamment la création d'une nouvelle structure hospitalière, plus fonctionnelle et encore plus proche. Elle favorisera aussi le développement d'une offre de soins de proximité et innovante afin de créer de meilleures conditions de vie pour tous.

- ⇒ *Soutenir les projets de santé*
- ⇒ *Améliorer la qualité de vie au travail des soignants*
- ⇒ *Garantir l'accès aux soins de qualité pour tous*

Élément fort parmi les actions envisagées :



L'AMBITION D'UN NOUVEL HÔPITAL À BASTIA

Pôle sanitaire de premier plan, le centre hospitalier de Bastia procure une offre de soins majeure au niveau régional.

Composé de deux sites, l'un est essentiellement consacré à la prise en charge des personnes âgées mais accueille aussi l'Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI) alors que le site principal dispose de la prise en charge de la médecine/chirurgie/obstétrique, la psychiatrie, les soins de suite et de réadaptation, ainsi que les fonctions supports administratives et logistiques pour l'ensemble de l'établissement.

Les deux sites en fonctionnement font partie du même groupe hospitalier et obéissent à une dynamique médicale commune. **Un projet de regroupement serait un atout indéniable** en termes de fonctionnement. Les directions successives du centre hospitalier travaillent sur cette hypothèse depuis des années.



La Ville soutient le projet d'un **nouveau centre hospitalier au plus proche des Bastiais**. Cette ambition est guidée par la nécessité **d'améliorer la qualité de vie au travail des agents et de permettre aux activités médicales et soignantes de continuer à se développer** conformément à leur vocation d'excellence.

Pour l'IFSI, il s'agit également de **répondre à la vétusté du site actuel** et à l'éloignement de la structure de santé. Dans leur état actuel les locaux de l'hôpital de Toga sont inadaptés pour la poursuite pérenne des activités. Par ailleurs, l'hypothèse de poursuivre les activités universitaires en les privant de l'adossément de l'hôpital et les dépossédant ainsi des liens forts hospitalo-universitaires recherchés dans une vision intégrative des activités de recherche, d'enseignement et de soins aurait comme conséquence directe une perte d'attractivité de l'IFSI.



Plusieurs hypothèses d'implantation ont été initiées par la Ville, sur le site même mais sur d'autres secteurs en devenir du futur PLU.

Le choix du site a ainsi fait l'objet d'une étude de faisabilité capacitaire et programmatique, afin d'estimer son potentiel constructible, en tenant compte de la révision du PLU de la Ville de Bastia et en mettant en lumière toute l'importance à accorder, d'une part, aux enjeux d'insertion urbaine dans un projet de cette envergure, en cœur de ville, et d'autre part, à l'accessibilité au site pour le public mais aussi pour le personnel soignant.

Le site de Labrettu a ainsi été retenu en raison de son positionnement stratégique, de sa desserte idéale en lien direct avec la partie Sud de la ville mais également très proche du cœur historique. La capacité constructible du site a aussi été déterminante dans le choix opéré.

La volonté de la Ville est d'encourager et d'être partenaire de cette réalisation au travers des nouvelles dispositions du document de planification.

D. CONFORTER L'ATTRACTIVITE CULTURELLE ET LES LOISIRS

La politique de développement culturel sera poursuivie et largement étoffée en s'appuyant sur les atouts et les spécificités de Bastia et visera également à mettre à niveau l'offre de la ville dans certains domaines.

L'objectif affirmé au sein du PADD est donc **d'encourager et de réorienter l'implantation et l'utilisation d'équipements culturels majeurs**, facteurs d'attractivité et de rayonnement, à l'image du centre culturel, du théâtre et du musée.

De plus, la municipalité a engagé une politique commerciale et d'animation dynamique permettant **d'adopter des actions développées autour d'événements et d'initiatives innovantes**.

L'objectif est de conforter Bastia en tant que **Capitale culturelle de la Corse** et au-delà.

L'objectif sera de :

- ⇒ *Maintenir et conforter la structuration du développement culturel à travers les équipements implantés sur l'ensemble du territoire bastiais*
- ⇒ *Prévoir de nouveaux équipements structurants participant au rayonnement culturel de Bastia pour un meilleur maillage territorial*

Élément fort parmi les actions envisagées :



UN GRAND SITE CULTUREL EN CŒUR DE VILLE

Le site urbain du théâtre et du quartier Saint-François possède :

- Une **forte valeur patrimoniale** avec la présence de l'ancien couvent Saint-François reconverti par la suite en Hôpital militaire ;
- Une forte **valeur culturelle** avec la présence actuelle dans un même lieu, du théâtre, de la bibliothèque centrale, du centre culturel « Una volta » et du conservatoire « Henri Tomasi » ;
- Une forte **valeur urbaine** : située à proximité immédiate des services et commerces du centre-ville, avec la possibilité de créer un poumon vert dans la ville bâtie.

La création d'un véritable projet culturel multi-esthétique au sein de ce site est un enjeu fort du PADD.

Ce quartier pourrait ainsi devenir un lieu de création à partir du patrimoine corse et méditerranéen existant dans différents domaines (théâtre, FRAC, Photo, cinéma et audiovisuel). Un lieu d'image, de théâtre, de musique, de rayonnement, de créations qui serait dédié au service de la culture et relié ainsi jusqu'au quartier de Sant'Anghjuli.



La réhabilitation du théâtre et du conservatoire permettra **d'accroître leur rayonnement et de reconnecter le bâtiment à son environnement**. Ce projet est un élément phare du développement culturel de la ville.

Cette reconnexion avec la Ville sera garantie par la création de chemins piétons créant un parcours culturel reliant les divers points d'intérêt de Bastia :

- La bibliothèque centrale ;
- Le Centre culturel Una Volta ;
- Le Couvent Saint François que la Collectivité de Corse souhaite réhabiliter avec une vocation mixte, notamment culturelle ;
- Le Palais Caraffa, ayant également vocation à être rénové, ainsi que le Musée de Bastia ;
- Le couvent Sant'Anghjuli, centre d'hébergement des associations culturelles de la Ville, ayant également vocation à accueillir la Casa di e lingue, dédiée à l'apprentissage et à l'optimisation des moyens dédiés à la langue corse et plus généralement aux langues.



UN PÔLE CULTUREL COMPLEMENTAIRE AU PÔLE DES QUARTIERS SUD

Cet équipement viendra en complément du centre culturel de l'Alboru qui a permis de rapprocher les bastiais en devenant un espace de vie et de rencontre, ou encore à **Casa di e scienze** qui a pour mission de vulgariser, susciter la réflexion scientifique et promouvoir le bilinguisme.

La commune a donc une volonté de créer une politique urbaine forte, dédiée à la diffusion de l'éducation artistique et aux industries culturelles, et ce par le biais de l'ensemble des équipements culturels de la Ville.

ORIENTATION 2 : ORGANISER UNE VILLE QUI RESPIRE

RAPPEL DES ÉLÉMENTS FORTS DU DIAGNOSTIC

- Réseau de voirie saturé, avec un accès intermittent et lent au centre-ville
- Offre en stationnement limitée, en voie d'amélioration
- Avènement de la voiture individuelle qui n'a pas été anticipé
- Abondance d'infrastructures routières entraînant un étalement urbain et compliquant l'organisation des transports en commun au niveau de l'agglomération
- Zones piétonnes à développer dans le centre-ville et des chemins piétons à valoriser sur le territoire
- Réseau de pistes cyclables à aménager en centre-ville et vers les autres quartiers
- Efforts en matière de transport en commun en confortant le projet de Plan de Déplacement Urbain
- Certains secteurs de ville peu propices au développement des transports en commun
- Présence de poches de nature en ville à valoriser
- Nuisances visuelles, olfactives et sonores liées principalement au trafic automobile.

En réponse à ces éléments de diagnostic, notre collectivité souhaite créer un cadre de vie plus apaisé pour les bastiais, leur permettant d'appréhender autrement leur environnement urbain ou naturel.

Pour ce faire, le premier objectif est de **régler durablement la problématique des déplacements biquotidiens des populations** en diminuant drastiquement l'entrée des véhicules individuels dans le centre-ville. En effet, de ces déplacements non maîtrisés découlent des conséquences néfastes : une saturation du réseau, un accroissement des nuisances (pollution urbaine, bruit, émissions de gaz...), de l'insécurité pour les usagers de la route.

Pour permettre à la ville de mieux respirer, l'objectif est de **repenser les déplacements à l'échelle de la commune, et de l'agglomération, de manière plus durable, mais également à l'échelle de la Région avec le développement ferroviaire**, dont l'objectif serait d'étoffer l'offre en matière de desserte et d'horaire. Créer des modes de déplacement alternatifs permettra également de **redonner une place différente au piéton**, qu'il s'agisse de la mobilité quotidienne ou de balades d'agrément.

Améliorer le cadre de vie repose également sur **une meilleure interaction avec l'environnement naturel** en réinsérant par exemple des poches de nature ou des parcs d'envergure dans les quartiers de Bastia.

A. LIMITER LES FLUX DE VEHICULES

Une des principales volontés de la ville est d'offrir une meilleure fluidité entre le centre-ville et les quartiers périphériques (Sud, Nord, hauteurs) de Bastia.

Allié à de nouveaux parcours piétons, le développement des transports en commun aura un impact fort sur les territoires urbains et sur les pratiques de mobilité dans la ville. En cohérence avec le Plan Global de Déplacement, **il permettra de développer l'offre de transport urbain collectif** dont la qualité sera améliorée, **de requalifier les espaces publics bordant son tracé, de repenser la politique du stationnement en ville et enfin de lutter contre les nuisances.**

De ce fait, les objectifs sont de :

- ⇒ *Prévoir un développement mitoyen*
- ⇒ *Développer l'intermodalité*
- ⇒ *Renforcer l'offre en parking-relais*
- ⇒ *Réduire l'impact des aires de stationnement privatives*
- ⇒ *Continuer à aménager des parcours piétons*
- ⇒ *Agrandir et conforter le réseau cyclable*
- ⇒ *Soutenir les Plan de Déplacements permettant une meilleure organisation à l'échelle du territoire*

Élément fort parmi les actions envisagées :



LE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN SITE PROPRE

Ces questions sont à l'étude à l'échelle de l'agglomération bastiaise dans le cadre du PGD et dans le cadre de la modernisation du réseau ferroviaire de Corse. Elles doivent également être réfléchies, en cohérence, à une échelle plus locale.

La ville de Bastia souhaite donc poursuivre les aménagements en vue du développement de transports en site propre (tram-train et bus).

En premier lieu, il s'agira de libérer les emprises foncières nécessaires en particulier sur le site de la Gare, le Square général Leclerc et l'Avenue Maréchal Sebastiani.

Il s'agira également d'aménager des espaces dits stratégiques tels que les abords des voies de transports collectifs en créant de véritables espaces de promenade.



DES PISTES CYCLABLES DANS LES QUARTIERS SUD

Depuis 2019, la commune a engagé un Schéma directeur des pistes cyclables poursuivant comme **objectif de passer sa part modale vélo à 7% dans les prochaines années (contre 1% à ce jour)**. L'**objectif est de rompre** les frontières urbanistiques et géographiques entre les quartiers.

Aussi, la Ville de Bastia a entamé la réalisation de son schéma cyclable en commençant par la **colonne vertébrale Nord-Sud de ce réseau (Aldilonda/Spassimare)**.

Afin d'obtenir un maillage optimal du réseau, la déclinaison opérationnelle des pistes cyclables se poursuivra en cœur de ville, dans les quartiers sud de la ville et en périphérie en interface avec les communes avoisinantes. Il s'agit désormais de **créer des voies pénétrantes Est-Ouest**, permettant de rejoindre le cœur des quartiers en partance de l'axe Nord-Sud.



L'usage du vélo sera encouragé en parallèle par **l'amélioration des conditions de stationnement** (accès, confort, sécurité) sur les lieux de résidence et d'activités, ainsi que dans les parcs relais, gares et arrêts de transports en commun, afin de favoriser l'intermodalité avec la voiture, le bus ou le tram-train. La Ville envisage également la création d'une maison du vélo sur le territoire bastiais, implantée dans les quartiers sud, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de mobilité active de la commune.



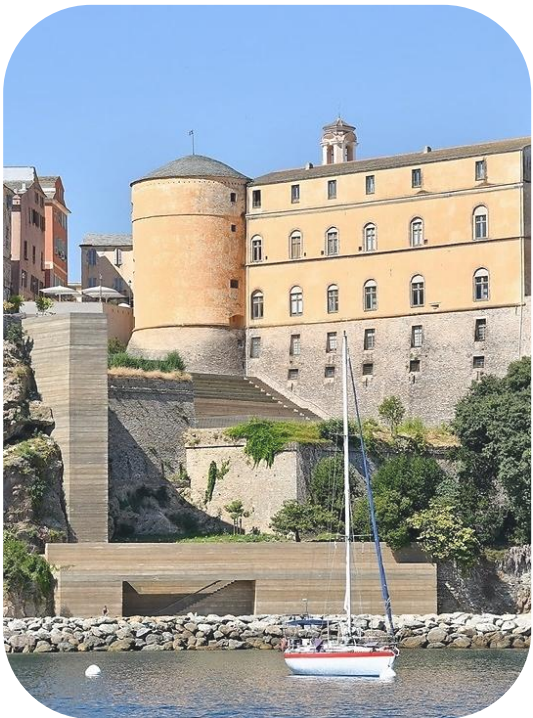
LE TRANSPORT PUBLIC AU PLUS PRES DES BASTIAIS

La prolongation de la desserte ferroviaire par **l'aménagement d'une ligne tram-train reliant la Gare au Port Toga est envisagée**. D'autre part, la **réalisation d'une halte ferroviaire au niveau du Palais de Justice** permettra de dynamiser l'activité économique du secteur.

La **réalisation d'un nouveau parking « A Capochja » en liaison direct** avec la gare de Lupinu et l'Aldilonda, sera synonyme d'un lien rétabli entre les quartiers Sud et les quartiers Nord.



La mutualisation du stationnement est également un des objectifs que la commune souhaite favoriser dans certaines zones, mais également au sein des futurs projets de construction. Cela permettra de limiter l'impact paysager des aires de stationnement.



DE NOUVEAUX PARCOURS PIETONS ET MARITIMES

La ville développera également son potentiel piétonnier par un meilleur partage de l'espace public. **Des liens seront créés entre les différents quartiers implantés sur les hauteurs du relief (U Spassimonte)**, par la restauration d'anciens sentiers piétons. La réhabilitation de ces sentiers communaux s'inscrit dans un projet global de nouveaux déplacements, dits doux. Il vise à la fois à relier les quartiers entre eux, notamment le Sud avec le Nord de la ville, à passer de la montagne à la mer et à rendre accessibles les différents pôles attractifs de notre ville.

Dans un objectif de valorisation de la façade maritime (Aldilonda et Spassimare), des **navettes maritimes reliant le Nord et le Sud de la ville**, voire au-delà, pourraient aussi être mise en place.

B. REDUIRE LES SOURCES DE NUISANCE ET DE POLLUTION

L'attractivité du territoire bastiais tient en grande partie à la grande qualité du cadre de vie. Pour le maintien de celle-ci, il est donc essentiel pour la commune de **réduire les sources de pollution ainsi que les nuisances**, qu'elles soient visuelles, olfactives ou auditives, car le cadre de vie et la qualité environnementale (eau, air, sols) sont en interaction directe avec les activités humaines.

La **mutation des modes de déplacement** poursuit ainsi un deuxième objectif : réduire les sources de nuisances, sonores mais également atmosphériques produites en grande partie par la circulation automobile.

Les sources de nuisance émanent également de la gestion des déchets sur notre territoire.

Il convient donc de :

⇒ *Améliorer la qualité de l'air*

⇒ *Réduire la production de déchets et mieux recycler*

Élément fort parmi les actions envisagées :



VERS UNE RÉDUCTION DE LA POLLUTION

L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu primordial pour la commune. Cela passe par la mutation des modes de déplacements afin de réduire les sources de pollution atmosphérique mais également auditive, principalement causées par la circulation automobile. De plus, la pollution de l'air provient notamment des navires stationnant à quais. Un projet d'électrification des quais du port de commerce est donc étudié, afin de lutter contre cette pollution. Le projet du port devra apporter une réponse efficace et durable à cette problématique. D'autres solutions comme l'hydrogène seront envisagées.



VERS UNE MEILLEURE GESTION DES DECHETS

Le maintien d'une qualité de vie au sein de la commune passe ainsi par **une réduction de la production de déchets**, à travers la sensibilisation et l'information de cette problématique auprès des usagers. De plus, il est nécessaire de mettre en œuvre la collecte en porte-à-porte et de permettre l'installation de locaux dédiés au tri sélectif des déchets dans les nouveaux projets d'habitat collectif et d'encourager le développement de composteurs en milieu péri-urbain. Ces actions s'inscrivent en lien avec le Schéma énergétique de la ville.

C. UN MEILLEUR PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC : UNE VILLE ACCESSIBLE A TOUS

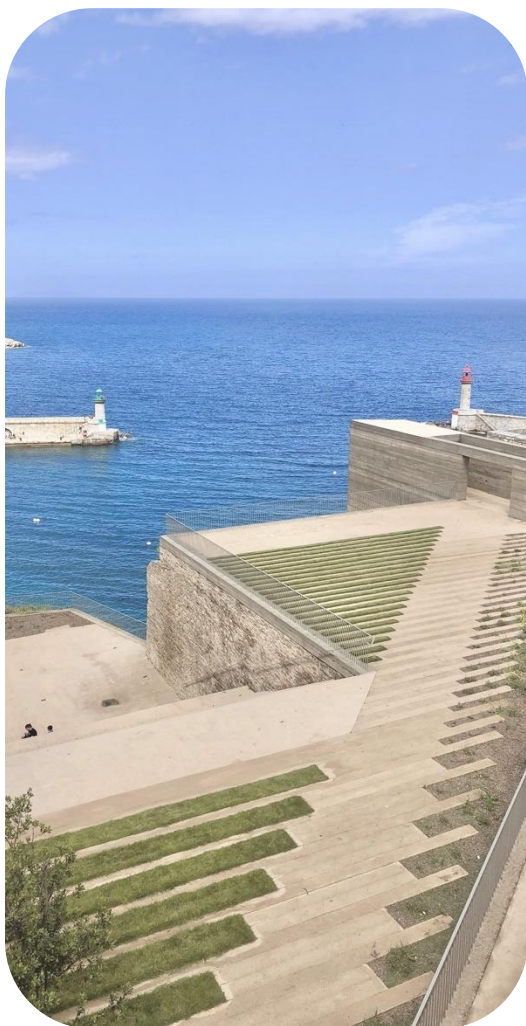
Le transport alternatif constitue un moyen avéré pour **réduire des inégalités sociales** devant l'accès à la ville, à ses services, ses équipements et ses commerces. En rendant la ville plus accessible, il **favorisera la cohésion sociale** à Bastia.

L'objectif principal du développement du transport alternatif est de relier au centre-ville les quartiers périphériques, notamment du Sud. Les pôles urbains principaux et secondaires seront de ce fait accessibles à l'ensemble des résidents.

La réduction de l'usage de la voiture individuelle permettra également aux piétons de se réapproprier l'espace public, que des aménagements permettront de valoriser. De ce fait, les objectifs sont les suivants :

- ⇒ *Faciliter l'accès aux équipements*
- ⇒ *Valoriser l'espace public, lieu de croisement et d'échanges*

Élément fort parmi les actions envisagées :



L'ESPACE PUBLIC RENDU AUX PIÉTONS

La commune identifie la piétonnisation comme un **phénomène résultant d'une volonté claire**, celle de privilégier le piéton à tout autre mode de transport en centre-ville, notamment motorisé.

L'aménagement de rues ou d'espace piétons dispose de nombreux objectifs touchant ainsi au bien-être des usagers et à la vie urbaine. En effet, l'enjeu principal est **de replacer le piéton au cœur de l'espace public** pour des déplacements à pied, sûrs et confortables.

Le projet communal vise donc à favoriser les espaces piétons et notamment à révéler le rôle des **places en ville comme véritables lieux de respiration et d'échange**. Cet objectif permettra de requalifier et d'aménager de nouveaux lieux urbains, des espaces de vie vecteurs de liens sociaux forts.

Ce projet communal, va permettre également de **faciliter l'accès aux équipements**, afin d'assurer à la population une répartition équitable et une accessibilité physique des services publics, notamment pour les personnes à mobilité réduites. De ce fait, ces espaces en faveur du piéton permettent une sécurité accrue des usagers, une diminution des nuisances liées à l'automobile, mais également un dynamisme du centre-ville.

D. PROMOUVOIR LA NATURE EN VILLE

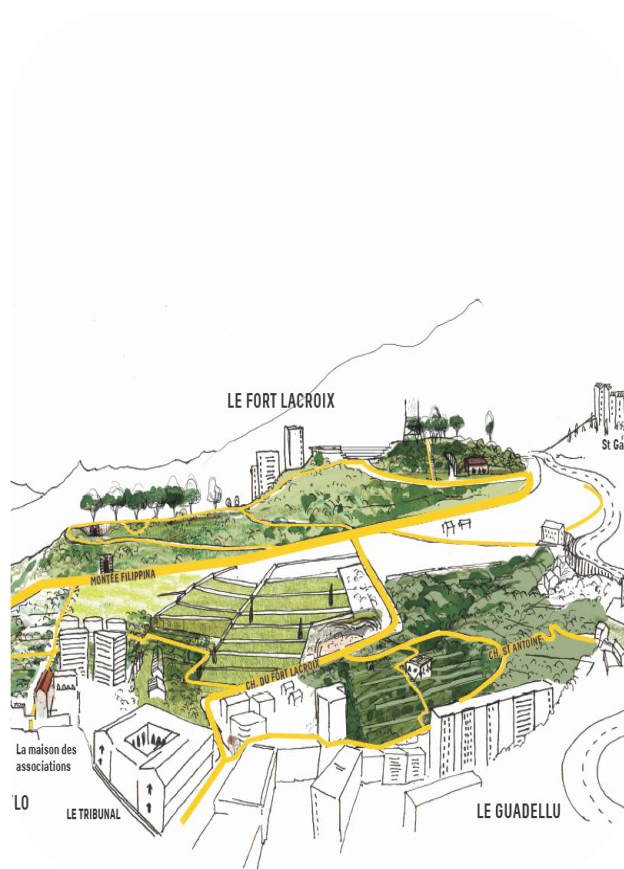
Bastia affirme sa volonté de **préserver une part de nature en ville**, qu'il s'agisse d'espaces verts aménagés, d'espaces aux caractéristiques naturelles ou d'espaces agricoles.

La création et la gestion des espaces de loisirs de proximité dans un cadre naturel constituent en effet un facteur essentiel de la qualité de vie et du confortement du lien social entre les populations et les générations.

Pour ce faire, il convient donc de :

- ⇒ *Préserver et renforcer la biodiversité en milieu urbain en poursuivant le maillage vert des quartiers*
- ⇒ *Rétablir une offre équilibrée en espaces verts*
- ⇒ *Développer la création de jardins à partager dans les quartiers*
- ⇒ *Doter la ville d'équipements de loisir et d'espaces de convivialité*
- ⇒ *Prévoir la création d'îlots et de parcours de fraîcheur en cœur de Ville*

Élément fort parmi les actions envisagées :



DES PARC URBAINS À CRÉER

Préserver une part de nature en ville, est l'un des objectifs majeurs fixé par la commune.

Apportant de nombreux avantages, notamment par la création **d'îlots de fraîcheur**, la **désimperméabilisation des sols**, mais également la participation à un cadre de vie qualitatif pour les usagers, la nature doit être préservée et renforcée en milieu urbain.

La poursuite du **maillage vert des quartiers** est un élément essentiel de la politique d'espaces verts de Bastia. L'enjeu est par conséquent de rétablir une offre équilibrée de ces espaces, et de développer des jardins à partager, des squares, mais également d'aménager des espaces multisports dans chaque quartier.

La nature en ville ne se limitera pas aux seuls espaces verts et aux parcs urbains.

À l'occasion de chaque projet de construction, il sera recherché le moyen de sauvegarder la nature, afin que celle-ci participe à la structuration des espaces.

ORIENTATION 3 : REPENSER UNE VILLE RASSEMBLEE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

RAPPEL DES ÉLÉMENTS FORTS DU DIAGNOSTIC

- Parc locatif social répondant aux attentes de la loi SRU. Une forte proportion de logements sociaux (29 %) sur la commune
- Augmentation des prix de l'ancien et du neuf plus forte que dans les autres communes de l'agglomération
- Difficultés à se loger rencontrées majoritairement par les jeunes actifs, les familles et les ménages modestes
- Importante déprise démographique de la ville-centre vers la couronne périurbaine
- Image défavorable de certains quartiers nuisant à leur attractivité
- Renouvellement de la population de certains anciens quartiers populaires au profit d'une couche sociale supérieure
- Diminution de la taille moyenne des ménages, mais des logements trop grands, ne répondant pas aux besoins
- Des constructions de logements neufs limitées et hétérogènes
- Recensement de 800 logements vacants en cœur de ville
- Vieillesse de certains équipements (cf. établissements scolaires, piscines municipales, etc.)
- Patrimoine architectural riche en centre-ville et sur l'ensemble du territoire
- Véritable ligne de fracture architecturale et urbaine entre les quartiers Sud et le Nord du territoire
- Un différentiel de densité considérable d'un quartier à l'autre
- Développement hétérogène autour des principales voies d'accès à la ville
- Un maillage commercial inégal sur le territoire
- Rupture entre la mer et la montagne
- Risque de feux de forêt et d'inondations présents sur la commune mais encadrés chacun par un PPRI récent et avec d'importants travaux réalisés pour lutter contre les risques d'inondations
- Persistance de risques technologiques au Sud-Est et au Nord-Est du territoire, liés à la proximité du site de dépôts d'air butane

Préserver et améliorer le cadre de vie des bastiais constituera une action essentielle de la Ville.

Celle-ci a engagé de nombreux projets en ce sens depuis 2014. Bien vivre ensemble repose sur la préservation, l'amélioration, la création d'un cadre de vie adapté qui puisse prendre en compte les besoins des différentes populations qui habitent, travaillent ou séjournent à Bastia. Il s'agit avant tout de bénéficier d'un logement de qualité dans un environnement de qualité, préservé et sécurisé. C'est pourquoi la commune souhaite, pour créer un environnement urbain attractif, développer des actions reposant sur trois axes prioritaires :

- Développer une offre de logement adaptée aux besoins des ménages :
 - En construisant de nouveaux quartiers ;
 - En luttant activement contre la vacance des logements existants ;
 - En poursuivant la réhabilitation des logements existants à travers des dispositifs de renouvellement urbain.
- Promouvoir une identité architecturale et patrimoniale mieux affirmée, pour une ville agréable respectueuse de son histoire et de ses paysages ;
- Améliorer l'interaction entre les quartiers et la mixité sociale, afin que la ville dans son ensemble demeure attractive et offre tous les équipements et services nécessaires à la vie quotidienne des bastiais.

A. DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS EQUILBRÉE PERMETTANT DE REpondre AUX BESOINS DES MENAGES DANS LEUR DIVERSITE

Bastia connaît depuis cinq ans une croissance démographique dépassant la démographie de 1982, selon les derniers recensements. Cependant, la commune dispose d'un parc de logements vieillissant et parfois inadapté aux besoins et attentes actuelles des ménages. Afin d'améliorer la situation, la commune, en lien avec les acteurs publics et privés, est déterminée à poursuivre et renforcer la politique volontariste qu'elle a d'ores et déjà engagée depuis quelques années et inscrite dans le Programme Local de l'Habitat. Elle veillera notamment au développement d'une offre de logements de formes et de typologies adaptées qui puissent répondre aux besoins de tous les bastiais. Le PLU intégrera des obligations en matière de **mixité sociale** dans deux perspectives :

- **Rendre plus accessible le centre-ville aux ménages modestes** : en favorisant la primo-accession et la part de logements sociaux dans les constructions neuves et les programmes de réhabilitation, comme cela a pu être fait à Gaudin et au Puntettu.
- **Rendre les quartiers Nord et Sud attractifs pour les ménages plus aisés** : en construisant de véritables nouveaux quartiers adaptés à la typologie des ménages visés, avec une offre de services publics et privés de qualité (crèches, espaces verts, équipements sportifs...). Cet axe sera poursuivi avec les constructions de l'écoquartier de Toga et du nouveau quartier de Paese Novu.

Enfin, la Ville aura le souci d'agir pour créer un cadre de vie de qualité dans tous les quartiers, en créant de nouveaux services publics et en renforçant l'offre déjà existante. En effet, la politique de l'habitat à Bastia ne se limite pas à des objectifs quantitatifs mais intègre également des objectifs qualitatifs. **Redonner aux Bastiais l'envie et les moyens de vivre en ville, dans un environnement apaisé et de qualité**, reste l'ambition première de la collectivité et notamment pour les familles, grâce à de nombreux équipements à leur disposition. Pour cela, les objectifs sont de :

- ⇒ *Créer les conditions permettant la réalisation d'un nombre de logements suffisant mais rationnel au regard de l'évolution démographique envisagée à l'horizon 2040*
- ⇒ *Rationaliser la construction de logements neufs et l'artificialisation des sols en prenant en compte le nombre de logements vacants déjà existants*
- ⇒ *Penser la construction de logements neufs dans une dimension de quartiers homogènes, comprenant une forte présence de services publics comme privés*
- ⇒ *Préserver une diversité des formes d'habitat et adapter la typologie des logements aux besoins actuels et futurs*
- ⇒ *Répondre aux besoins des ménages dans leur diversité en œuvrant en faveur de la mixité sociale*
- ⇒ *Assurer la diversité des fonctions urbaines et leur complémentarité au sein des différents quartiers*

Élément fort parmi les actions envisagées :



DES LOGEMENTS PLUS ACCESSIBLES

Le contexte actuel de crise du logement en Corse se traduit par un surenchérissement des prix à l'accession, encore plus spectaculaire dans les communes littorales où l'habitat de tourisme supplante l'habitat résidentiel, un manque de fluidité du parcours résidentiel des ménages, un accès au logement de plus en plus difficile pour nombre d'entre eux. Ce constat confirme la nécessité pour la Ville de Bastia, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Bastia, de mettre en œuvre **une politique volontariste en matière de logement** tendant à **favoriser une offre diversifiée** et prenant en compte les besoins **des ménages qui travaillent ou résident sur le territoire de l'agglomération et même au-delà**.

L'enjeu est de développer une offre nouvelle de logements afin de faciliter les itinéraires résidentiels, accroître la mobilité intra-communautaire, minorer les phénomènes de migration résidentielle et les flux journaliers de déplacement domicile-travail, tout en contribuant à une plus grande mixité sociale et générationnelle, permettant la transmission de la culture, de l'identité et des valeurs.

Le nouveau PLU favorisera la **production de logements accessibles aux jeunes et aux ménages, habitants de la commune ou de l'intercommunalité, ou au-delà**.

Trois axes seront suivis :

- **Produire des logements neufs** dans une logique de construction de quartiers homogènes ;
- **Lutter contre la vacance** du logement en menant à bien le Plan national de lutte que la Ville expérimente depuis mai 2021 ;
- **Poursuivre une réhabilitation urbaine** de la Ville grâce à d'importants programmes de renouvellement urbain : NPRU sur les quartiers Sud, PRQAD et OPAH sur le centre ancien, POPAC sur les immeubles présentant des signes de vieillissement, etc.



Dans cet objectif, la Ville et la Communauté d'Agglomération imposeront non seulement une part de logements sociaux dans les futurs programmes de taille significative mais aussi la mise en place de logements à coûts maîtrisés. La détermination du **prix de vente maximum de ces logements devra se baser sur le prix du marché immobilier à Bastia, diminué de 30 %**, soit par exemple pour le secteur 1 (prix les plus élevés) : $3\,200 \text{ € (valeur estimée en 2018) / m}^2 - 30 \% = 2\,240 \text{ € / m}^2 \text{ TTC}$. La vacance, qu'une récente étude met en évidence, sera aussi combattue activement afin de trouver un équilibre entre optimisation du foncier utile, développement maîtrisé de la ville-centre et développement des fonctions urbaines et économiques.

Plusieurs secteurs à OAP sont prévus au PLU avec un véritable rééquilibrage de l'offre en logements entre le Nord et le Sud.



LE NOUVEAU PLAN DE RENOVATION URBAINE

Le NPRU permettra la rénovation urbaine de la Cité des Monts, des Lacs et des Arbres afin d'améliorer considérablement et durablement le cadre de vie de ses habitants. D'une enveloppe de près de 50 millions d'euros, il prévoit la rénovation de plus de 650 logements, y compris sur le plan énergétique, l'implantation de commerces en pied d'immeubles, des bureaux, des espaces verts, de nouvelles voies et la reconstruction d'immeubles suivant une logique architecturale de désenclavement du quartier.

Ce dispositif permettra en outre de rénover la Place du Commerce de Lupinu. Le programme Action cœur de ville vient également renforcer la volonté communale d'une redynamisation du centre-ville.

B. AFFIRMER L'IDENTITE PATRIMONIALE ET ARCHITECTURALE DE BASTIA

Le patrimoine urbain et naturel de Bastia est un élément essentiel du cadre de vie de ses habitants. Riches et variés, les paysages urbains et naturels du territoire forgent l'identité des quartiers, c'est pourquoi la ville souhaite leur accorder une attention particulière.

Deux idées fortes seront appliquées : d'une part **préserver les éléments caractéristiques de l'identité bastiaise** et d'autre part **veiller à une bonne intégration des projets**. Ces deux idées s'appliqueront aussi bien aux paysages naturels qu'aux paysages urbains. De ce fait, les objectifs sont de :

- ⇒ *Retisser les liens terre-mer en valorisant les sites urbains exceptionnels ; le secteur de la Carbonite comme trait d'union*
- ⇒ *Densifier les zones urbanisées dans le respect des tissus urbains existants*
- ⇒ *Préserver les éléments du patrimoine*
- ⇒ *Promouvoir la qualité architecturale des constructions*
- ⇒ *Porter une attention particulière sur le traitement paysager des espaces libres ou à requalifier*

Élément fort parmi les actions envisagées :



LE PATRIMOINE MIEUX PRÉSERVÉ

L'ensemble de la ville de Bastia présente un grand intérêt architectural et paysager entre mer et montagne. Le centre ancien se caractérise par un patrimoine remarquable où se constitue le cadre de vie d'une grande partie de la population.

De ce fait, la mise en place du **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** a permis de reconnaître et de protéger la qualité d'ensemble de ce patrimoine urbain et paysager.

Ce dispositif a notamment comme objectif de permettre de maîtriser les constructions nouvelles par un règlement portant sur les implantations, les volumes ainsi que les matériaux. La valeur architecturale et patrimoniale de la Ville a également été préservée dans le cadre des opérations de réhabilitation des quartiers de Gaudin et du Puntettu, rue Letteron et Place Vattalapesca.

La Ville entend poursuivre cet objectif dans la mise en œuvre des POPAC et des programmes Action Cœur de Ville.



L'objectif est aussi de requalifier l'hypercentre : Toga avec la réalisation de l'écoquartier, le Fangu avec la requalification du site de la gare, des friches EDF et du boulevard qui doit retrouver une densité urbaine, mais aussi et surtout les abords de la RT11 au Sud de la ville avec la requalification souhaitée de larges zones commerciales qui doivent retrouver une vocation urbaine et s'insérer au tissu urbain.

Par conséquent, **la ville souhaite le développement d'une production urbaine exemplaire, dans un souci de traitement qualitatif de l'aspect architectural, mais également de respect de la toponymie et des noms de lieux de la commune**, tout en assurant leur préservation ou leur reconquête et leur mise en valeur, en lien permanent avec notre histoire, notre langue, notre culture et notre identité.

C. PREVENIR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Bastia est, comme toute autre commune, concernée par un certain nombre de risques qu'il est nécessaire de prendre en compte dans les possibilités d'urbanisation : incendies, inondations, submersion, mouvements de terrain, etc. Il est donc essentiel pour la commune de mettre en œuvre les objectifs suivants :

- ⇒ *Prendre en compte les risques naturels*
- ⇒ *Écarter les risques liés à l'activité industrielle*
- ⇒ *Développer une politique agricole sur certains espaces permettant d'appréhender différemment les risques naturels*

Élément fort parmi les actions envisagées :



DES RISQUES MIEUX INTÉGRÉS AU PLU

Le projet urbain communal consacre une large place à la protection des biens et des personnes face aux différents risques qui concernent Bastia. **Le développement de la commune doit se faire au regard de ces risques identifiés.** Le PLU s'attache donc à prendre en compte les dispositions des Plans de Prévention des Risques (PPR) approuvé de la commune de Bastia. Ces outils permettent de prendre les décisions de prévention les plus adaptées à l'occupation future et actuelle des espaces exposés, afin de ne pas augmenter la vulnérabilité des personnes, des biens et des équipements exposés aux aléas. En tenant compte des différentes servitudes d'utilité publique, et en complément, **la commune a pour objectif, de limiter les constructions au sein de secteurs impactés par des risques naturels notamment au titre de l'amiante environnementale et présentant une forte densité de population.** Une telle mesure permettra d'écarter tous risques, ayant pour finalité de permettre un développement durable du territoire en assurant une sécurité maximale des personnes et des biens. Des travaux importants concernent différents cours d'eau notamment le Lupinu et le Fangu, et seront de nature à améliorer la vulnérabilité des quartiers.

Toutefois, ces mesures ne sont pas suffisantes. L'ensemble des actions menées par la ville doivent être pensées de manière globale. Aussi, **le développement d'une politique agricole, en sus d'un avantage économique et environnemental, va permettre d'appréhender autrement le risque « feux de forêts ».** La récupération et le traitement des eaux pluviales dans des projets structurant apportera une réponse à la question de l'inondation. En effet, **une valorisation des secteurs à risques pour des usages adaptés sera un atout majeur pour la commune. La Ville souhaite ainsi s'adapter à ces risques et devenir résiliente vis-à-vis de ces phénomènes.**

D. ŒUVRER EN FAVEUR D'UNE GESTION PLUS ÉCONOME DE L'ESPACE

Via son PLU, la Ville entend continuer à affirmer sa politique de densification/requalification des zones urbanisées afin de limiter l'étalement urbain et préserver son environnement.

Les contours de l'enveloppe urbaine seront donc limités, tout en laissant à la Ville une certaine marge de manœuvre dans le cas où la totalité du potentiel disponible ne serait pas mobilisé (cas de rétention foncière par exemple).

La densification de l'enveloppe urbaine permettra en outre de tenir compte des besoins estimés en logements et favorisera un développement économique et urbain cohérent, en intégrant les nouveaux quartiers à urbaniser dans un réseau d'infrastructures, de transports et d'équipements publics.

Pour cela, il est nécessaire de tenir compte de ces objectifs :

- ⇒ *Poursuivre une politique de densification et de requalification des zones déjà urbanisées pour limiter l'étalement urbain*
- ⇒ *Limiter au strict besoin l'enveloppe urbaine future*

Élément fort parmi les actions envisagées :



EN FINIR AVEC L'ÉTALEMENT URBAIN

Une gestion économe de l'espace pour une meilleure préservation des espaces naturels et des espaces agricoles de Bastia passe par le principe de **la densification de la zone urbaine**.

Cette densification est un élément fort du PADD. Elle doit être opérée dans le respect de l'identité des différents quartiers de façon à s'intégrer qualitativement dans la trame existante et l'identité propre à chaque quartier.

Il s'agit également de lier densification urbaine et desserte en transports collectifs, en privilégiant des densités plus soutenues dans les quartiers bien desservis ou pouvant l'être assez facilement. Pour les secteurs d'urbanisation future (secteurs à OAP), Bastia souhaite également privilégier majoritairement **les formes urbaines denses**, de façon à économiser l'espace, tout en prenant en compte la typologie des quartiers immédiatement voisins de façon à garantir leur bonne insertion dans les tissus urbains actuels. Ces intentions se traduiront réglementairement par **une réduction significative des espaces urbanisables délimités par le PLU de 2009 en compatibilité avec la Loi CLIMAT** et par **une majoration des règles de densité, notamment concernant les hauteurs autorisées**.

OBJECTIFS DE MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE

A Bastia, le diagnostic réalisé a mis en évidence que 53 ha ont été consommés en extension urbaine au cours de la décennie 2011-2021, soit une consommation annuelle moyenne de 5,3 ha.

Au même rythme, 106 ha seraient consommés sur la période 2021-2041.

En l'attente d'une éventuelle sectorisation et une déclinaison quantitative des objectifs nationaux et des modalités plus précises d'application de la loi au-delà de 2031 qui seront définis progressivement par les textes législatif et précisés par le PADDUC, la commune entend créer, à travers le PLU, les conditions permettant de répondre aux besoins futurs tout en optant pour une plus grande sobriété foncière, en compatibilité avec les objectifs recherchés à travers la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « loi climat et résilience ».

Ainsi, les extensions urbaines programmées qui pourront être consommées sur la période 2021-2041 pour les besoins résidentiels seront limitées à une surface globale avoisinant 45 ha, hors équipement public communal majeur (besoins en extension du site hospitalier ou extension du cimetière programmée de longue date), soit une réduction avoisinant - 55% comparativement à un scénario au fil de l'eau.

ORIENTATION 4 : INSCRIRE MER ET MONTAGNE AU CŒUR DE LA VILLE ET DE SON RAYONNEMENT

RAPPEL DES ÉLÉMENTS FORTS DU DIAGNOSTIC

- Démarche environnementale engagée à toutes les échelles du territoire : Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse (PADDUC), plan Climat-Energie de la Corse, etc.
- Environnement naturel et paysager riche : une richesse faune/flore mal connue des Bastiais
- Zones naturelles visibles mais parfois inaccessibles
- Énergies « propres » encore très peu développées sur le territoire bastiais

Parmi les grands objectifs de Bastia figure **la mise en place d'une démarche de développement durable qui se diffuse tant au niveau du renforcement des protections, qu'au travers des projets d'aménagements intégrant les valeurs environnementales, la maîtrise des ressources et des énergies.**

L'enjeu est de créer un véritable maillage d'espaces naturels valorisés, composant un cadre de vie durable au service d'une qualité de vie améliorée.

C'est aussi la volonté forte d'une reconquête des espaces littoraux et des secteurs montagneux afin d'en assurer un lien fort et essentiel avec la Ville.

Cette affirmation politique s'articulera autour des thèmes suivants.

A. VERS UN MEILLEUR DÉPLOIEMENT DES BONNES PRATIQUES ÉNERGÉTIQUES

Pour ce faire, les objectifs sont les suivants :

- ⇒ *Améliorer les performances énergétiques grâce à la mise en place de travaux de réhabilitation dans les bâtiments communaux*
- ⇒ *Promouvoir les techniques de construction des bâtiments qui privilégient la qualité environnementale et les matériaux à faible bilan carbone*
- ⇒ *Poursuivre le renouvellement du parc automobile avec l'intégration de véhicules électriques*
- ⇒ *Rénover et améliorer les installations d'éclairage public afin de générer des économies d'énergie*
- ⇒ *Valoriser des énergies renouvelables en améliorant l'indépendance énergétique de Bastia*

Élément fort parmi les actions envisagées :



FAIRE DE NOS RESSOURCES NATURELLES UNE FORCE

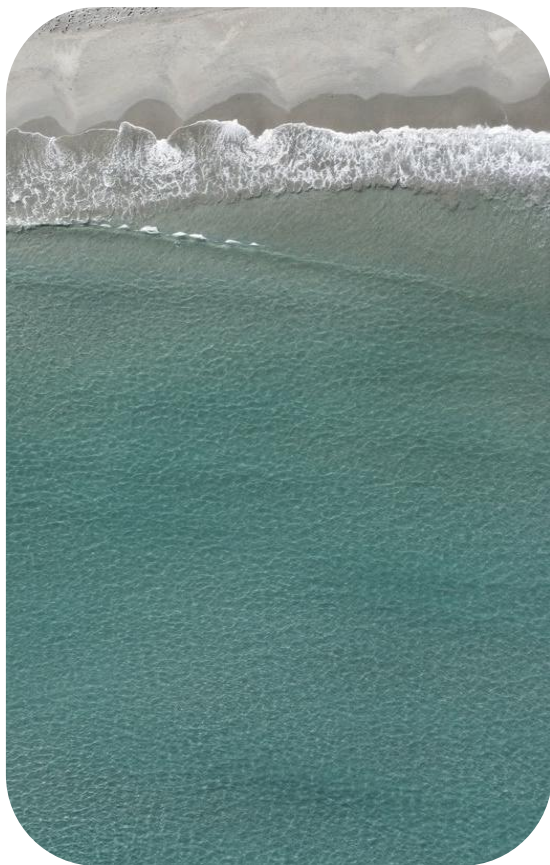
De nouvelles actions fortes sont envisagées au sein de la commune, en faveur de meilleures pratiques énergétiques, plus respectueuses de l'environnement.

Ainsi, la Ville de Bastia s'engage **dans un programme de rénovation et d'amélioration des installations d'éclairage public**. Il s'agira de remplacer **toutes les sources lumineuses de la Ville, au nombre de 4 500**, par des leds, système moins énergivore, dont l'efficacité lumineuse permettra de **réduire la consommation de plus de 70 %**.

Le territoire bastiais est aujourd'hui dépendant des énergies fossiles et notamment du gaz propane pour ses besoins thermiques. Le passage des énergies fossiles plus propres aux énergies renouvelables implique une réappropriation de la question énergétique et des moyens conséquents traduisant la volonté d'abandonner une solution technique du passé au profit de nouvelles technologies.

Dotée d'un schéma directeur Énergie, la Ville de Bastia compte bien relever ce défi et se fixe comme objectif **de supprimer le gaz propane de son territoire avec la mise en œuvre à moyen terme de nouvelles solutions permettant de valoriser l'énergie renouvelable présente localement avec à l'étude :**





- La production d'énergie thermique à partir d'énergies renouvelables et la distribution d'énergie thermique via des **réseaux de chaleur et de froid** développés dans les quartiers sud ;
- La mise en place d'un **système de chaudière biomasse** alimenté par une centrale d'énergie sur **l'eau de mer**, énergie prometteuse pour une ressource continue et renouvelable. Le projet constitue une véritable innovation au service de la transition et de l'efficacité énergétique ;
- **L'injection de biogaz** dans le réseau propane existant via la mise en place **d'une unité de méthanisation de déchets organiques fermentescibles**. Dans un double objectif d'indépendance énergétique et de meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire, ce projet permet de verdir le réseau de gaz propane existant en substituant une partie de biogaz.

Ce schéma énergie, intégré dans la démarche Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), s'inscrit dans une réflexion partagée et dans des schémas à plus grande échelle. Il sera en conformité avec la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie en cours de validation.

B. PRÉSERVER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le milieu naturel évolue entre l'espace montagneux et le littoral, influençant la diversité écologique des espèces que l'on peut retrouver sur le territoire.

L'un des enjeux majeurs de la ville est de pérenniser et développer au maximum son patrimoine naturel quelle que soit l'échelle des espaces à préserver. Pour ce faire, les objectifs sont les suivants :

- ⇒ *Préserver strictement les espaces présentant un enjeu élevé pour la biodiversité*
- ⇒ *Affirmer les composantes de la trame verte et bleue de Bastia et gérer durablement ces espaces*

Élément fort parmi les actions envisagées :



DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS ET PRÉSERVÉS

Le territoire communal abrite des espaces à haute valeur environnementale (espaces boisés, ruisseaux et berges, zones littorales et mer, etc.), qui constituent des « Trames vertes » et des « Trames bleues » au sens du Grenelle de l'Environnement et qu'il convient désormais de préserver durablement. Le projet vise donc à la mise en place de la Trame verte et bleue, qui est, à ce jour, inexistante sur le territoire communal. Ce véritable outil de l'aménagement **favorise la sauvegarde des espaces de biodiversité et des continuités écologiques au sein de la commune.**

Pour ce faire, une identification de ces milieux est une nécessité, à travers une analyse profonde.

La Trame verte et bleue tend donc à maintenir et/ou rétablir les continuités écologiques, afin d'encourager un maillage vert du territoire. Son objectif premier est de favoriser la fonctionnalité des habitats et les déplacements des espèces animales et végétales. A noter que la trame noire, qui consiste à limiter la dégradation des habitats naturels dues à l'éclairage artificiel, par l'intermédiaire de corridors propices à la biodiversité nocturne, sera plus largement prise en compte.

Il sera **mis un accent également sur la ressource en eau**. Ainsi un inventaire sera établi des nombreuses galeries d'eau génoises provenant de Suerta ou de Cardu qui alimentent de nombreux secteurs de Bastia mais qui aujourd'hui ne sont plus utilisées. **À l'issue ces sources pourront être utilisées dans le réseau public et notamment pour l'irrigation les zones agricoles.**

C. RECONNECTER LA VILLE À LA MER

La commune réaffirme sa volonté de mener des actions fortes en termes de requalification de son littoral et de l'interface ville/front de mer afin que tous les bastiais puissent bénéficier d'une accessibilité aisée à celui-ci, à travers des aménagements séquencés, développés du Nord au Sud de la façade maritime pour en faire des lieux de vie (traitement de l'espace, mobilier urbain, promenades paysagères, etc.) dans le but de détente, de loisirs et de lien social entre quartiers, avec la création de U Spassimare et de l'Aldilonda, comme fil conducteur. De ce fait, les objectifs sont de :

- ⇒ *Mieux valoriser l'Arinella*
- ⇒ *Recomposer le quartier de la Carbonite*
- ⇒ *Rendre accessible le bord de mer en centre-ville*
- ⇒ *Optimiser les services liés aux activités maritimes*

Élément fort parmi les actions envisagées :

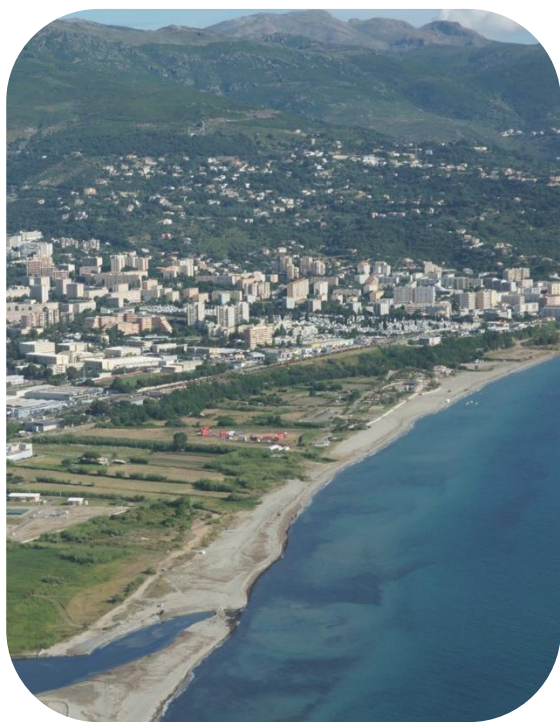


LE LIEN TERRE-MER ENCORE AMELIORÉ

La requalification du littoral bastiais et de son interface ville-front de mer est l'une des volontés fortes de la commune, lié notamment au projet concernant le port de commerce. Ces espaces sont un atout pour Bastia, et doivent prévoir des aménagements adaptés aux activités et aux populations.

Deux sites stratégiques doivent à ce jour muter afin de permettre l'exploitation de leur potentiel, en faveur de la réalisation d'une nouvelle façade maritime.

Premièrement, **le site de la Carbonite doit être recomposé**. Il présente un manque d'organisation global à l'échelle du quartier, avec une occupation du sol hétéroclite mais également avec la présence d'infrastructures de transports faisant apparaître certaines coupures physiques (voie ferrée, RT11), ne laissant que peu de place aux piétons et autres mobilités douces. L'objectif étant donc **d'offrir une nouvelle façade maritime, qualitative, par la création d'une séquence, permettant une articulation et une continuité physique attractive entre le Nord et le Sud de Bastia et même au-delà, en direction de la Marana** passant également par la ligne de chemin de fer. En effet, il est donc essentiel d'entretenir une certaine relation avec la future gare maritime, quel que soit le projet retenu pour le port.



Deuxièmement, **le site de l'Arinella doit être valorisé**. Particulièrement enclavé et résultant d'une configuration topographique contraignante, ce secteur dispose d'un fort potentiel. L'enjeu sur ce site est d'intégrer l'espace cultivable à la dynamique urbaine, tout en l'alliant à la fréquentation touristique et aux loisirs. De ce fait, il est donc essentiel de **réaménager la plage urbaine de l'Arinella** dans le respect de la Loi Littoral pour en faire un espace balnéaire attractif, **de valoriser les espaces libres** et de **poursuivre l'aménagement du front littoral**.

REQUALIFICATION DE L'ANSE « A MARINA » DU VIEUX PORT

Le Vieux-Port, joyau de la ville, va connaître une totale transformation de son espace public via sa **requalification et sa piétonisation**.

Les interventions paysagères et architecturales conserveront l'authenticité et l'histoire du site. Le projet prévoit aussi bien de **maintenir de la conque minérale du fond de l'anse** que **d'introduire une présence du végétal significative**, en ponctuation, pour apporter la qualité d'ombre des arbres, pour **atténuer « l'îlot de chaleur »** et **en tout cas améliorer le confort climatique** de ce site urbain.



A CASA DI U MARE

En cohérence avec la restructuration du Vieux Port, et dans le cadre du Programme Action Cœur de Ville, l'acquisition et restructuration du bâtiment des affaires maritimes (600 m²) **permettra de créer A Casa di u Mare**, lieu de confluence de différentes activités liées à la mer telles que la capitainerie, la pêche, d'autres activités (économiques, nautisme, tourisme...)

Ce projet s'inscrira dans une démarche d'utilité publique. La Casa di u Mare vise la **promotion des activités maritimes, leur connexion avec le tourisme, et l'optimisation des services dédiés au maritime** ; cette opération sera aussi l'occasion de **valoriser un patrimoine et de le lier à son environnement** (Spassimare, Aldilonda, place Galetta...)

PADD – UN PROJET EN REPONSE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

